

COMMUNE DE VACHERESSE
74360

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL2026_35

~~~~~

**SEANCE DU 30 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six, le trente avril à 19 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de VACHERESSE, sous la présidence de Monsieur Jean TUPIN-BRON, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 14  
Nombre de membres votants : 14  
Date de convocation : 24 avril 2026

**PRESENTS :** TUPIN-BRON Jean, DORIGO Rebecca, PAREYT Alexandre, MARTIN Françoise, LUCAS Lydie, CIER Gael, TAGAND Gilberte, FAVRE-VICTOIRE Nicolas, ROBERT Nicolas, MICHOUX Jonathan, MOTTIEZ Adrien, TUPIN René, FAVRE-VICTOIRE Jean-François, CARTOTTO Alexandra

**ABSENTE EXCUSEE :** BENED Justine

Monsieur FAVRE-VICTOIRE Jean-François a été élu secrétaire.

**OBJET : DESIGNATION DE L'ELU REFERENT « SECURITE ROUTIERE »**

Monsieur le Maire expose que dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière de la Haute-Savoie, la préfecture anime un réseau d'élus référents communaux chargés de relayer, au plus près des habitants, les actions de prévention et de sensibilisation aux risques routiers. Ce dispositif s'inscrit dans la politique nationale de lutte contre l'insécurité routière.

Le référent assure la diffusion, auprès des élus et des services de la commune, des informations et des supports de communication relatifs aux campagnes de prévention routière. Il contribue à l'identification des problématiques locales de sécurité routière et facilite la mise en œuvre des actions du plan départemental sur le territoire communal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE** Monsieur TUPIN-BRON Jean, élu référent « sécurité routière ».

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
Jean TUPIN-BRON



Acte rendu exécutoire  
après transmission en sous-préfecture le  
et publication du

Le secrétaire de séance,  
Jean-François FAVRE-VICTOIRE